

# Rapport du jury

## Examen professionnel d'accès par la voie de l'avancement de grade au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

Spécialités : « Restauration », « Environnement, hygiène », « Communication, spectacle », « Logistique et sécurité », « Artisanat d'art » et « Conduite de véhicule »  
Session 2024

### ORGANISATEUR : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

L'examen professionnel d'accès par la voie de l'avancement de grade, au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, a été ouvert au titre de l'année 2024, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, dans les spécialités « Restauration », « Environnement, hygiène », « Communication, spectacle », « Logistique et sécurité », « Artisanat d'art » et « Conduite de véhicule ».

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde a organisé l'examen professionnel en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

#### 1) Calendrier :

Période d'inscriptions	Du 23 mai 2023 au 28 juin 2023
Date de limite de dépôt des dossiers	Le 6 juillet 2023
Epreuves écrites	Le jeudi 18 janvier 2024
Réunion d'évaluation de l'épreuve écrite	Le mardi 19 mars 2024
Epreuves pratiques	Du mardi 2 avril 2024 au jeudi 26 septembre 2024
Jury d'admission	Le mardi 15 octobre 2024

## 2) Les conditions particulières d'accès :

L'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe, au titre de l'avancement de grade est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.

## 3) Les candidats :

807 candidats se sont inscrits et 778 ont été admis à concourir.

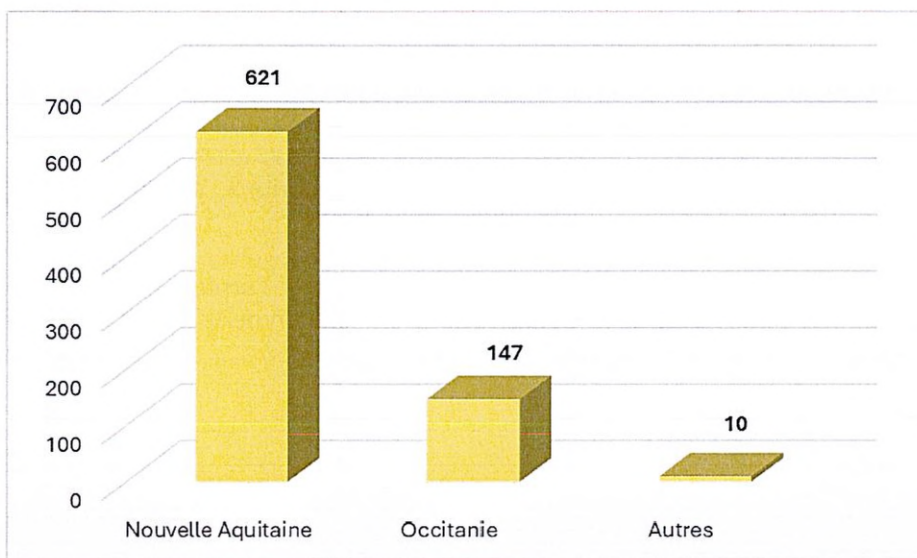
Par spécialité, la répartition des candidats admis à concourir était la suivante :

- ▶ 123 candidats en « Restauration » (15,80 %)
- ▶ 320 candidats en « Environnement, hygiène » (41,13 %)
- ▶ 9 candidats en « Communication, spectacle » (1,15 %)
- ▶ 50 candidats en « Logistique et sécurité » (6,42 %)
- ▶ 2 candidats en « Artisanat d'art » (0,25 %)
- ▶ 303 candidats en « Conduite de véhicules » (38,95 %)

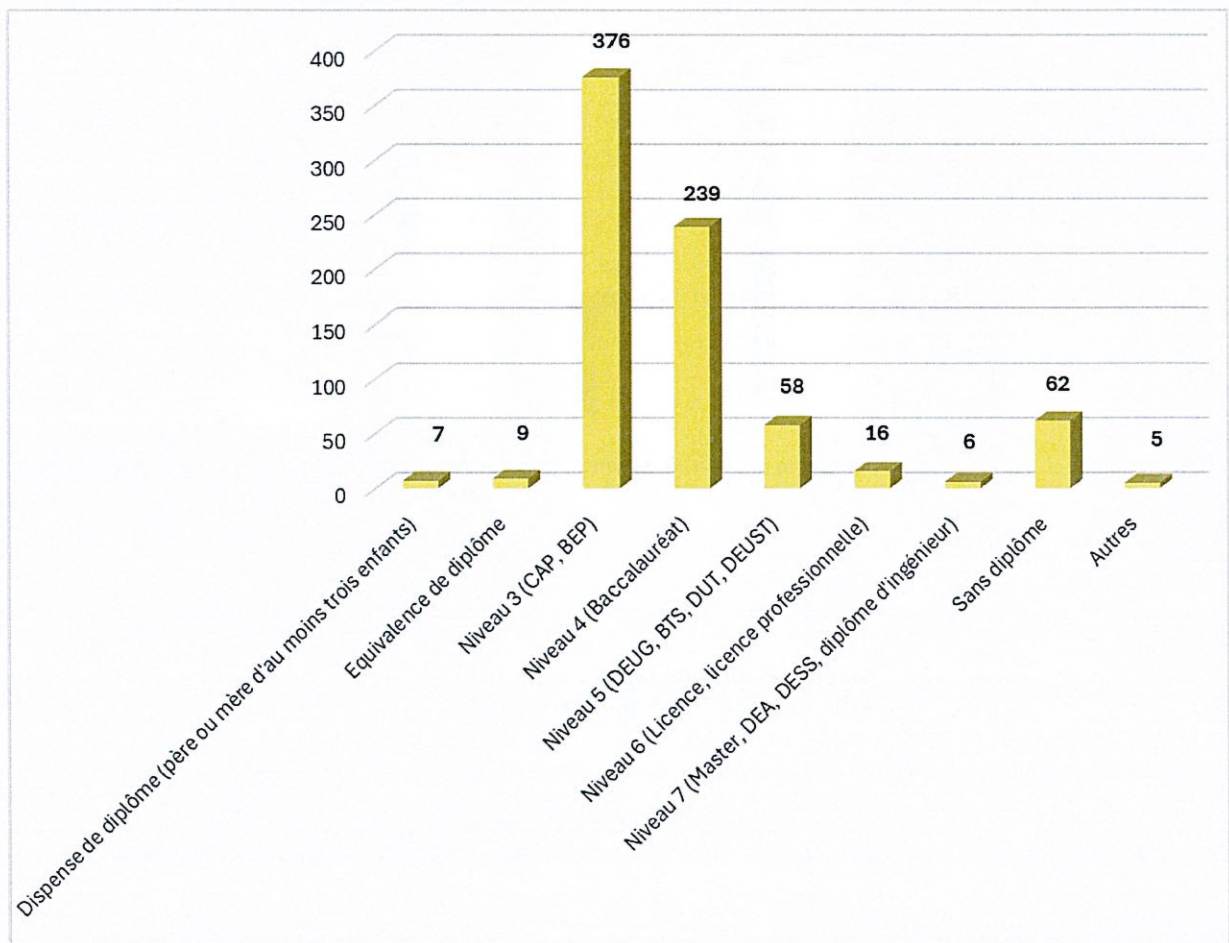
6 candidats ont été refusés à concourir car ils ne remplissaient pas les conditions d'accès, 2 ont envoyé leur dossier hors délai et 7 ont présenté un dossier non conforme.

### • Répartition des candidats admis à concourir

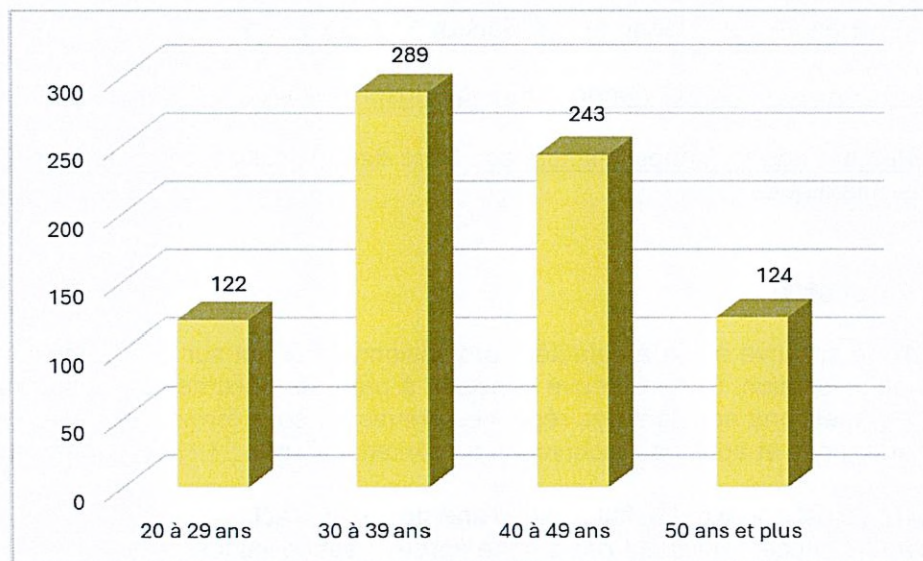
✓ par région :



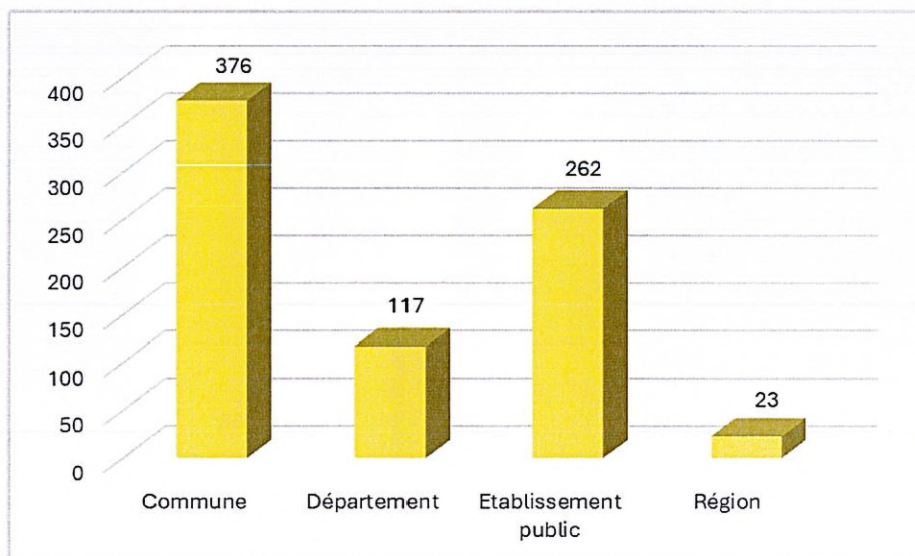
✓ Par niveau d'études :



✓ par tranches d'âges :



✓ **par origine professionnelle**



**4) Le jury :**

Le jury de l'examen professionnel comprenait 18 membres, répartis à parts égales entre élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées.

**5) Les épreuves écrites :**

a) Déroulement

L'épreuve écrite de l'examen professionnel s'est déroulée le 18 janvier 2024.

En raison d'un nombre important de candidats inscrits, trois centres de gestion ont pu accueillir 778 candidats admis à concourir avec un total de 4 centres d'épreuves écrites répartis sur plusieurs sites :

Pour le département de la Gironde : Le Hangar 14 à Bordeaux.

Le département de la Haute-Vienne : l'Espace Buxerolles à Limoges.

Le département des Pyrénées Atlantiques : Parc des expositions de Pau et le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.

b) Contenu

Il s'agit d'une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. Durée : 1 H 30 ; Coefficient 2.

Cette épreuve est anonyme et fait l'objet d'une double correction.

Les candidats qui ne participent pas à cette épreuve sont éliminés.

Sont autorisés à se présenter à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

### c) Présence

645 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite.

- ▶ 88 candidats en « Restauration »
- ▶ 254 candidats en « Environnement, hygiène »
- ▶ 7 candidats en « Communication, spectacle »
- ▶ 32 candidats en « Logistique et sécurité »
- ▶ 1 candidats en « Artisanat d'art »
- ▶ 263 candidats en « Conduite de véhicules »

Ceci se traduit par un taux d'absentéisme de 17,1 %.

### d) Résultats

Spécialités	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires
Restauration	12,7	18	3,50	2
Environnement, hygiène	11,33	17,25	2,50	7
Communication, spectacle	12,39	15	9,25	0
Logistique, sécurité	13,96	19,55	10,50	0
Artisanat d'art	15,85	15,85	15,85	0
Conduite de véhicule	13,46	18,95	4,35	1

### 6) La réunion d'évaluation :

A l'issue des épreuves écrites, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves pratiques.

624 candidats ont été déclarés admissibles soit 96,75% des candidats présents.

11 candidats ont été éliminés (copies écartées du processus de correction).

10 candidats ont reçu une note éliminatoire, inférieure à 5/20 à l'épreuve écrite.

Malgré les consignes données oralement, précisées sur le règlement interne du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et sur le sujet, 11 copies ont été écartées du processus de sélection comprenant des signes distinctifs : utilisation de crayon à papier, utilisation de surligneur, écriture sur la copie et écriture dans une langue étrangère.

### 7) L'épreuve pratique

#### a) Déroulement

Les épreuves pratiques se sont déroulées du 2 avril au 26 septembre 2024 sur différents sites :

- ▶ Au Campus du Lac pour les épreuves relevant de la spécialité « Restauration » ;
- ▶ au Centre de Gestion de la Gironde, au dépôt de Saint-Aubin-de-Médoc, à la station d'eau potable de Port Neuf, à la station d'épuration intercommunale de Cambes, à la piscine de Cestas, à l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) le Corbusier à Pessac et auprès de la Maison des Pompes funèbres pour les épreuves relevant de la spécialité « Environnement, hygiène » ;

- ▶ Au théâtre Olympia d'Arcachon, à l'Entrepôt du Haillan et au centre de PAO de Bordeaux Métropole pour les épreuves relevant de la spécialité « Communication, spectacle » ;
- ▶ Au lycée professionnel Emile Combes et au Centre de formation AFPA de Bègles pour les épreuves relevant de la spécialité « Logistique et sécurité » ;
- ▶ Au lycée professionnel Vaclav Havel pour l'épreuve relevant de la spécialité « Artisanat d'art » ;
- ▶ A la Direction du parc matériel et au Centre de cultures mutualisé du Haillan pour les épreuves relevant de la spécialité « Conduite de véhicules » ;

Compte-tenu du nombre des candidats, le jury s'est constitué en groupes d'examineurs de 3 membres (un élu local, un fonctionnaire territorial et une personnalité qualifiée) et 89 correcteurs ont été désignés par arrêté de l'autorité territoriale pour participer, sous l'autorité du jury, à la correction des épreuves pratiques.

#### b) Contenu

Il s'agit d'une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat lors de son inscription au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées.

Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option.

Elle ne peut être inférieure à 1 heure ni excéder 4 heures ; Coefficient 3.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve pratique ou toute absence entrainera l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne des notes obtenues à l'épreuve écrite et à l'épreuve pratique est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants.

#### c) Présence

600 candidats se sont présentés à l'épreuve pratique.

- ▶ 82 candidats en « Restauration »
- ▶ 233 candidats en « Environnement, hygiène »
- ▶ 7 candidats en « Communication, spectacle »
- ▶ 29 candidats en « Logistique et sécurité »
- ▶ 1 candidats en « Artisanat d'art »
- ▶ 248 candidats en « Conduite de véhicules »

Ceci se traduit par un taux d'absentéisme de 3,85 %.

#### d) Résultats

Spécialités	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires
Restauration	14,25	18	8	0
Environnement, hygiène	13,60	19,60	4	1
Communication, spectacle	13,30	17	9	0

Logistique, sécurité	13,63	19	4	1
Artisanat d'art	16	16	16	0
Conduite de véhicule	14,91	19	4	3

### 8) Le jury d'admission :

A l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis.

552 candidats ont été admis. Le seuil d'admission retenu est de 50 points soit 10/20.

- ▶ 77 candidats admis pour la spécialité « Restauration »
- ▶ 212 candidats admis pour la spécialité « Environnement, hygiène »
- ▶ 7 candidats admis pour la spécialité « Communication, spectacle »
- ▶ 25 candidats admis pour la spécialité « Logistique et sécurité »
- ▶ 1 candidats admis pour la spécialité « Artisanat d'art »
- ▶ 230 candidats admis pour la spécialité « Conduite de véhicules »

### 9) Statistiques :

Spécialités	Admis à concourir		Présents aux épreuves d'admissibilité		Seuil d'admissibilité		Candidats admissibles	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Restauration	97	114	84	88	5/20	5/20	64	86
Environnement, hygiène	208	308	157	254	5/20	5/20	154	239
Communication, spectacle	9	8	9	7	5/20	5/20	8	7
Logistique, sécurité	52	49	47	32	5/20	5/20	46	31
Artisanat d'art		2		1	5/20	5/20		1
Conduite de véhicule	268	297	228	263	5/20	5/20	225	260

Spécialités	Candidats présents à l'épreuve d'admission		Seuil d'admission		Candidats admis	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Restauration	61	82	10/20	10/20	43	77
Environnement, hygiène	133	233	10/20	10/20	116	212
Communication, spectacle	8	7	10/20	10/20	7	7
Logistique, sécurité	39	29	10/20	10/20	31	25
Artisanat d'art		1	10/20	10/20		1
Conduite de véhicule	206	2248	10/20	10/20	192	230

## **10) Conclusion / Remerciements :**

D'une manière générale le jury est satisfait du niveau des candidats pour cette session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe. Les moyennes obtenues aux épreuves écrites et pratiques, toutes spécialités confondues, révèlent un bon niveau de résultats.

Le jury note que certains candidats ont rencontré des difficultés en raison du choix de l'option, certains ne s'étant pas renseignés précisément et d'autres choisissant une option par défaut. Le jury rappelle que les épreuves pratiques, déclinées par option sur un métier bien précis, ont pour but de vérifier les compétences professionnelles et techniques des agents des collectivités. Pour exemple, l'option « hygiène, entretien des locaux », souvent choisie par défaut, exige pourtant des process bien clairs et établis, et des compétences particulières.

Le jury invite les candidats à se faire accompagner en cas de doute au moment de l'inscription.

Les épreuves pratiques ont mis en évidence la motivation des candidats, la maîtrise de leur missions et l'implication dans leur métier. Cependant, leurs connaissances se limitent souvent à leur environnement professionnel proche. Ils soulignent également le manque de connaissances théoriques sur les questions d'hygiène et de sécurité, les candidats ne se projetant pas dans un cadre réglementaire et appliquant les règles (pas forcément très adéquates) de leur collectivité.

Les membres du jury expriment leur entière satisfaction quant à la qualité de l'organisation de l'examen professionnel pour cette session 2024 :

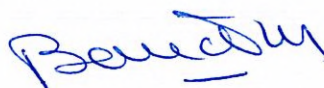
- 28 métiers représentés (il en existe en tout près d'une soixantaine),
- 18 membres du jury et 89 correcteurs supplémentaires mobilisés,
- 12 partenaires (établissements de formation, entreprises, collectivités et établissements publics),
- 39 journées d'épreuves,
- 15 épreuves organisées en collaboration directe avec les collectivités.

Aussi, ils remercient les différents partenaires de tous les moyens mis à disposition pour la réalisation des épreuves dans les meilleures conditions, de leur participation active et leur grande disponibilité :

- Collectivités et établissements publics partenaires (Arcachon Culture, Bordeaux Métropole, Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement des Portes de l'Entre-Deux-Mers, les communes de Cestas, le Haillan et -Aubin-de-Médoc)
- Etablissements de formation (AFPA de Bègles, Campus du Lac, Etablissement Régional d'Enseignement Adapté le Corbusier, Lycée professionnel Emile Combes et Lycée professionnel Vaclav' Havel)
- Structures privées (Pompes funèbres FABER),

La Présidente du jury remercie les membres du jury, le personnel du service concours et examens professionnels pour leur investissement, leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement de cet examen professionnel.

La Présidente du Jury,



Mme Christine BAUDON

□ □ □ □